

De 1979 à 2019 :
comment l'engagement
associatif motive et modifie
les pratiques et les lois

- Chantal Birman



- Emmanuelle Lhomme



- 23èmes journées nationales d'étude de
l'ANCIC Troyes

Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

www.ancic.asso.fr



ancic

Déclaration
conjointe: Chantal
Birman et
Emmanuelle
Lhomme

Nous déclarons ne pas avoir de lien d'intérêt direct ou indirect, financier ou en nature, avec un organisme privé, industriel ou commercial en relation avec le sujet présenté.

Avant 1975: des professionnels déjà militants

Des professionnels engagés auprès des femmes dans la revendication du droit à la contraception et à l'avortement :

- 1969 : GIS Groupe Information Santé
- 1971 : Mouvement Choisir (Simone de Beauvoir, Gisèle Halimi...) Manifeste des 343
- 1973 : MLAC Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception Manifeste des 331 médecins (GIS + MFPPF + MLF + syndicats) 
- 1973 : CSIS Conseil Supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale créé en 1973 suite à la loi Neuwirth dépénalisant la contraception 

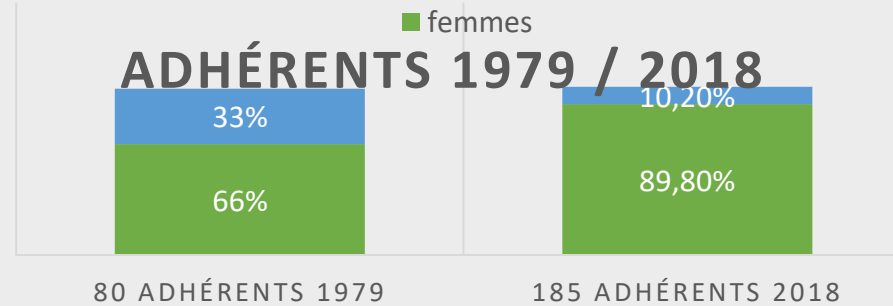
Loi de 17
janvier 1975
légalise l'IVG
pour 5 ans à
titre
expérimental

- Des professionnels, médecins et paramédicaux ouvrent des « unités d'avortement volontaire » dans les hôpitaux. Parmi les tous premiers Marseille et Colombes.
- Ce seront souvent des médecins hospitaliers non gynéco-obstétriciens qui prendront la responsabilité des structures face à de fortes résistances internes des services de gynéco-obstétrique.

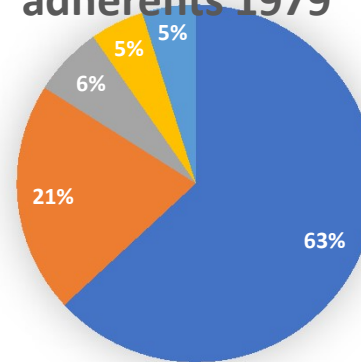
Création de l'ANCIC : mars et mai 1979

- Premières journées de travail réunissant 20 centres d'IVG à Valence les 17 et 18 mars.
- L'assemblée constitutive se tiendra les 19 et 20 mai 1979 lors d'un Congrès National des Centres d'IVG et de Contraception organisé à Paris.

L'ANCIC: une association de militantes et de militants, une aventure pluri-professionnelle et collective

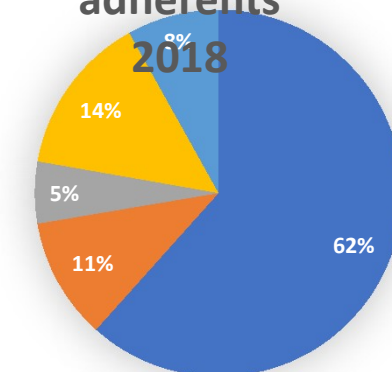


professions des
adhérents 1979



■ médecins
■ CCF et psychologues
■ IDE et AS

professions des
adhérents
2018



■ médecins ■ CCF + Psy ■ IDE
■ SF ■ autres

Des revendications militantes dès sa constitution

- La dépénalisation de l'avortement et de la contraception
- Une clause de conscience individuelle et personnelle
- Le remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale
- L'augmentation du délai légal de l'IVG au-delà de 12 SA
- Un entretien pré-IVG personnel ou collectif
- La suppression de l'autorisation parentale pour les IVG des femmes mineures
- Un forfait comprenant IVG et actes afférents
- Des centres IVG autonomes
- Le choix des techniques d'IVG pour les patientes

Reconduction définitive de la loi sur L'IVG le 31 décembre 1979

- L'ANCIC participe dès sa constitution au groupe de travail de la commission parlementaire chargée de la révision de la loi de 1975.
- Elle rencontre les responsables « santé » ou « condition féminine » des différents partis (PS, RPR, CDS...).
- La grève administrative médiatisée des médecins du CIVG de l'Hôpital Louis Mourier à Colombes réclamant des conditions descentes d'exercice sensibilise les politiques et le grand public.

1981-1984: négociations avec les ministères

L'ANCIC travaille en étroite collaboration avec les associations de défense des droits des femmes en particulier le MFPF.

Les rencontres se font directement avec les responsables politiques des ministères.

➤ **remboursement de l'IVG à 80% en 1982**

1980-1990: les procès pour pratique illégale de l'IVG

- L'état attaque des médecins pour pratique illégale de l'avortement alors que les hôpitaux ne respectent pas l'obligation de prise en charge.
- Procès pour :
 - avortements tardifs en clinique
 - avortements en cabinet de ville
- L'ANCIC soutient les professionnels et témoigne lors de plusieurs de ces procès auprès des autres associations.



1990 – 1993: attaques des commandos anti-IVG

- Plus de 100 attaques surprises de CIVG par des intégristes religieux.
- L'ANCIC rencontre les Ministères, les responsables de l'Assistance Publique.
- L'ANCIC se porte partie civile. Les prévenus sont condamnés.



- **1993: Loi de « délit d'entrave à l'avortement » dite loi Neiertz qui va mettre fin aux commandos.**

1981 – 2001:
20 ans de
travail inter-
associatif
intense

- Les partenaires: MFPF, CADAC, CNDF, collaborations INED et INSERM, SMG, FIAPAC, Comités régionaux de la naissance...



- Parallèlement les professionnels de l'ANCIC s'investissent dans
 - **l'expérimentation et développement de l'IVG médicamenteuse.**



- **La revendication d'un statut pour les médecins des CIVG portée par l'équipe de Colombes qui obtient en 1993 la création du statut de Praticiens Contractuels.**

le résultat de 20 ans de lutte: La loi de 2001

- **Allongement du délai légal à 14 SA**
- **IVG des mineures possible sans autorisation parentale**
- **Prise en charge IVG pour les femmes étrangères**
- **Suppression de l'entretien obligatoire**
- **Loi Neiertz étendue à la perturbation des CIVG**
- **Contraception mineure sans autorisation parentale**
- **IVG médicamenteuse en institution**



2003 – 2006:
Des batailles
gagnées et
d'autres
perdues ou
plus difficiles

➤ **La revalorisation du forfait IVG en 2004**

➤ **L'IVG médicamenteuse en ville**

Mais:

- les restructurations hospitalières : la disparition des centres autonomes : une bataille perdue...

- Le long travail sur la reconnaissance du statut des CCF toujours en cours.

- La bataille pour l' éducation à la sexualité

2006 – 2019:
des
partenaires
institutionnels
de plus en
plus
nombreux

L'ANCIC est sollicitée par les ministères, par l'ANSM, par les commissions de l'Assemblée Nationale:

- mise en place de l'IVG médicamenteuse en ville (tarification et conventions)
- IVG sous AL hors établissement de santé
- prise en charge à 100% IVG puis actes afférents
- loi de bioéthique
- IVG médicamenteuse par les sages-femmes
- suppression du délai de réflexion
- retrait Essure, arrêt commercialisation Cytotec...



Les journées de l'ANCIC tous les ans puis tous les 2 ans depuis 1980

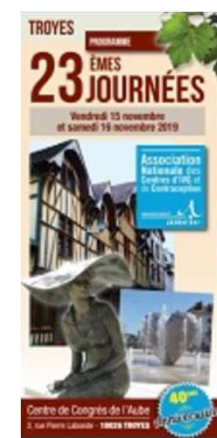
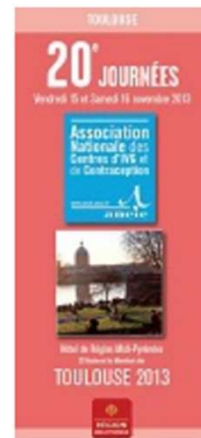
Journées nationales

80 et 81 Colombes
82, 83, 85, 86 Bichat
88 Nantes
89 Roubaix
91 Annecy
93 Tours
95 Bobigny
97 Marseille
99 Nantes
2003 Lille
2005 Amiens
2007 Cannes
2009 Paris
2011 Vannes
2013 Toulouse
2015 Bordeaux
2017 Caen
2019 Troyes

Journées régionales

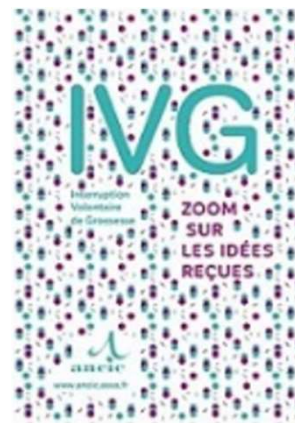
94 Amiens
96 Moulins
98 Lyon
2000 Jonzac
2001 Tours
2004 Evry
2006 Blois
2008 Chambéry

- Réunissant 300 à 500 participants
- Des états des lieux en région
- Des grands débats
- Des ateliers



Les outils réalisés par l'ANCIC

Film sur les « techniques légères d'avortement » réalisé à la demande du Ministère de la santé (1986)
Brochure sur « les techniques ambulatoires d'IVG » pour le Ministère de la Santé et une enquête sur l'IVG en France pour le Droit des Femmes (1991)



L'ANCIC c'est une aventure collective :

▪ **Les président-e-s:**

- Danielle Vignoulle
- Jacqueline Bosle
- Jean-Claude Magnier
- Annie Bureau
- Paul Cesbron
- Philippe Lefebvre
- Marie-Laure Brival

▪ **puis co-président-e-s**

- Jean-Claude Magnier
- Martine Hatchuel
- Sophie Eyraud
- Laurence Danjou
- Emmanuelle Lhomme
- Laurence Esterle
- Chrystel Mathurin-Bornat

▪ **Les membres du bureau:**

- ...
- Marie-Laure Bazile
- Chantal Birman

- Dominique Boubilley
- Robert Chambrial
- Martine Chosson
- Philippe Faucher
- Véronique Le Ralle
- Michel Macaigne
- Michel Neny
- Nathalie Peltier
- Dominique Plateaux
- Nathalie Trignol-Viguié
- ...

▪ **Les membres du CA:**

- ...
- Malika Amelou
- Isabelle Asselin
- Elisabeth Aubény
- Florence Baruch
- Mireille Baup
- Joëlle Brunerie
- Philippe David
- Sylvie Denoël

- Sophie Gaudu
- Céline Glorie
- Danièle Hassoun
- Josette Lanoue
- Christine Leballonnier
- Raymonde Moullier
- Patrick Nochy
- Sylvie Osterreicher
- François Patel
- Stéphanie Pozzi-Gaudin
- Thérèse Rimbault
- William Scharfmann
- Catherine Soulat
- Michel Teboul
- Claire de Truchis
- Laurence Wittke
- Claire Wolker
- Nadia Zapisescu
- ...

